



## Prise de photo avec amateur non réstituer

Par **mma26**, le 10/10/2015 à 12:03

bonjour;

Il y a maintenant 1 moi 1/2 un photographe amateur (qui travail en boite de nuit) ma proposé de faire une séance de photo gratuite. Bien sur j'ai trouver cela bizarre mais il ma parue fort sympathique et le courant passer bien entre nous et vu qu'il travaille dans une boite de nuit ou je vais régulièrement je me suis dit pourquoi pas . je penser qu'il avait envie de ce faire connaître donc j'ai accepter. du cou j'en ai parler a ma sœur qui à également servi de modèle, la séance c'est parfaitement dérouler. Il ma dit qu'il nous ferais passer les photos dans 1 semaine, or cela fait plus 1 moi 1/2 que j'attend.

Donc voila je suis toujours en train de le relancer pour qu'il me passe ces photos il me répond qu'il est déborder et qu'il me tiendra au courant dés que se sera prêt chose qu'il ne fait pas, j'ai commencer a l'appeler mais pas de réponse j'ai le pressentiment qu'il ne veut pas me passer mes photos et j'ai très peur qu'il sen serve tout autrement, qu'elle conseil pourriez vous me donnez?  
est-il nécessaire de porter plainte?  
suis-je en tord?

merci

ps= je précise que aucun contrat n'a étai signer et qu'un ami était présent sur les lieux comme "témoin".